

AMNESTY INTERNATIONAL COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : IOR 80/005/2006 (Public)
Bulletin n° : 145
ÉFAI
6 juin 2006

Des ONG internationales montrent l'exemple en signant une charte de responsabilité

ActionAid International
Alliance internationale Save the Children
Amnesty International
CIVICUS World Alliance for Citizen Participation
Consumers International
Fédération internationale Terre des Hommes
Greenpeace International
Organisation mondiale des YWCA
Oxfam International
Survival International
Transparency International

(Londres) Les dirigeants de 11 des principales organisations internationales de défense des droits humains et du développement environnemental et social ont publiquement adhéré, ce mardi 6 juin 2006, à la première charte de responsabilité mondiale pour le secteur non lucratif.

Les ONG internationales jouent un rôle de plus en plus important. Les enquêtes d'opinion publiques à l'échelle mondiale montrent que les ONG bénéficient d'une meilleure confiance que les gouvernements et les entreprises. Outre la volonté interne de transparence et de responsabilité, la Charte de responsabilité vise également à démontrer que les ONG accordent une grande valeur à la confiance du public, ne la considèrent pas comme allant de soi, et s'engagent à entretenir et renforcer cette confiance. Cette initiative a lieu à un moment où le secteur non lucratif est soumis à un contrôle plus strict, par ceux qui souhaitent son extension comme par ceux qui veulent limiter les activités des ONG.

ActionAid International, l'Alliance internationale Save the Children, Amnesty International, CIVICUS World Alliance for Citizen Participation, Consumers International, la Fédération internationale Terre des Hommes, Greenpeace International, l'Organisation mondiale des YWCA, Oxfam International, Survival International et Transparency International ont adhéré ce 6 juin au premier code de conduite international et multisectoriel des ONG.

Par cette mesure sans précédent, des organisations internationales issues de la société civile se sont réunies pour démontrer leur engagement en faveur de la transparence et de la responsabilité. Cette initiative se fonde sur des initiatives individuelles, nationales et sectorielles prises par des ONG internationales pour créer des normes de responsabilité et des codes de conduite. Même si les ONG sont

soumises à des règles nationales dans le cadre des pays où elles opèrent, la Charte internationale de responsabilité des organisations non gouvernementales constitue la première création de normes internationales et multisectorielles relatives au secteur non lucratif.

La Charte de responsabilité définit les valeurs fondamentales et les principes opératoires des ONG internationales. Parmi ceux-ci figurent la bonne gouvernance et la bonne gestion ; les engagements relatifs à la collecte de fonds et la prise en compte de toutes les parties prenantes. La Charte fait également spécifiquement référence au respect des principes universels (comme la Déclaration universelle des droits de l'homme), à l'indépendance, à la responsabilité des prises de position, à l'efficacité des programmes, à la non discrimination, à la transparence et à l'éthique de la collecte de fonds.

La Charte de responsabilité montre que les ONG internationales sont et veulent être engagées en faveur de la transparence et de la responsabilité, méritant ainsi le respect et le soutien dont elles bénéficient. Toutes les ONG internationales – dans tous les secteurs – seront invitées à signer la Charte. La Charte de responsabilité ne constitue qu'une première étape. Les étapes suivantes consisteront à mettre en place un système efficace d'évaluation de la Charte, pour qu'elle puisse être améliorée et mise à jour à la lumière de l'expérience.

Note aux rédacteurs

Les citations suivantes peuvent être utilisées :

Ramesh Singh, directeur général d'ActionAid : « *Cette charte renforcera encore nos systèmes de responsabilité, ainsi que le lien de confiance que nous avons bâti avec nos alliés et les populations que nous servons. J'espère que d'autres organisations nous rejoindront et contribueront à améliorer ces normes au sein de toutes les ONG.* »

Burkhard Gnärig, directeur général de l'Alliance Save the Children : « *Avec la Charte, nous voulons renforcer les pratiques de responsabilité dans l'ensemble de notre secteur. Nous voulons établir un système efficace qui nous permettra de concentrer nos ressources sur les causes que nous servons, tout en étant pleinement responsables de notre travail.* »

Irene Khan, Secrétaire générale d'Amnesty International : « *La légitimité des ONG internationales consiste à agir en se fondant sur les libertés de parole, d'assemblée et d'association, universellement reconnues, sur la confiance du public et sur les valeurs que nous cherchons à promouvoir. Les ONG jouent un rôle de plus en plus important dans l'établissement des priorités dans notre environnement mondialisé. Nous avons donc clairement la responsabilité d'agir de manière transparente et responsable. La Charte de responsabilité démontre que les ONG sont désireuses d'adhérer à un code de conduite, montrant l'exemple pour encourager d'autres à les suivre.* »

Kumi Naidoo, Secrétaire général de CIVICUS World Alliance for Citizen Participation : « *Cette Charte fera véritablement date pour l'ensemble des ONG internationales. Des organisations d'une incroyable diversité se sont unies autour de cette charte, qui a été élaborée à un moment où la confiance du public dans les ONG est déjà plus forte que jamais, nettement plus qu'envers les gouvernements et les entreprises. Ce texte montre clairement que les ONG ont décidé de ne pas considérer cette confiance comme allant de soi, mais de s'efforcer toujours de parvenir à l'excellence, avec des normes de responsabilité encore plus strictes dans le travail essentiel qu'elles effectuent, partout dans le monde.* »

Richard Lloyd, Directeur général de Consumers International : « *Consumers International soutient depuis longtemps les principes de responsabilité et de transparence, qui sont fondamentaux pour le droit des consommateurs à une information claire et crédible. Cette charte envoie aux gouvernements et aux entreprises le message suivant : la société civile veut non seulement leur demander des comptes, mais aussi montrer l'exemple.* »

Peter Brey, vice-président du Bureau exécutif de la Fédération internationale Terre des Hommes : « *La transparence et la responsabilité constituent un fondement essentiel de notre pertinence et notre viabilité. Cette Charte reflète cette expérience ; elle souligne notre engagement en matière de comportement et de résultats.* »

Gerd Leipold, Directeur exécutif de Greenpeace International : « *Dans le monde actuel, les ONG internationales représentent des militants et des sympathisants du monde entier, de tous styles de vie. Cette Charte marquante nous rappelle notre responsabilité finale et collective de transparence et de responsabilité, qui sont essentielles pour parvenir à l'excellence dans notre travail : ce sont ces normes que nous exigeons des industries et gouvernements mondiaux.* »

Jeremy Hobbs, Directeur exécutif d'Oxfam International : « *Cette Charte est unique dans la mesure où elle est mondiale, tout en couvrant l'ensemble des secteurs : l'environnement, les droits humains, l'humanitaire et le développement, les organisations de défense des femmes, des populations indigènes ou des handicapés. La Charte affirme le droit des ONG à la liberté de parole et d'association, mais définit aussi nos responsabilités vis-à-vis des personnes que nous servons, de celles qui nous soutiennent, et du public en général.* »

Musimbi Kanyoro, Secrétaire générale de l'Organisation mondiale des YWCA : « *La responsabilité et la transparence jouent un rôle essentiel dans tous les aspects de notre travail, de notre mission en faveur des femmes et jeunes filles dans le monde. Par cette Charte, un groupe d'ONG d'une merveilleuse diversité a uni ses forces pour exprimer son engagement en faveur des normes éthiques les plus strictes.* »

Stephen Corry, Directeur de Survival International : « *Les gouvernements et multinationales font souvent violence aux personnes ou aux peuples. Il en a toujours été ainsi. Le secteur des ONG constitue désormais l'expression formelle de nombreux mouvements publics qui ont toujours cherché la justice et la vérité face à ces violences. Dans notre monde de mass médias et de destruction massive, les ONG doivent se développer pour faire face à des exigences et des défis plus grands. Cette Charte constitue une étape essentielle de ce développement, en définissant ce qui unit ces mouvements, comment ils opèrent, et ce qu'ils représentent.* »

David Nussbaum, directeur général de Transparency International : « *Les ONG internationales ont un rôle essentiel à jouer dans la gouvernance mondiale. Pour être légitimes dans ce rôle, elles doivent être responsables. Cette Charte de responsabilité définit des moyens spécifiques de démontrer ce qu'est notre responsabilité en pratique. Transparency International demande la publication des informations nécessaires au maintien de la confiance et de la crédibilité – autant pour les ONG que pour les entreprises et gouvernements.* »

Pour obtenir un exemplaire intégral de la Charte de responsabilité des organisations internationales non gouvernementales, et pour de plus amples informations, merci de contacter Judit Arenas au +44 (0) 7778 472 188 (jarenas@amnesty.org) ou Josefina Salomon au +44 (0) 7778 472 116 (jsalomon@amnesty.org)

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566

Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>